



Le Centre jeunesse du  
Saguenay-Lac-Saint-Jean

## PROCEDURE POUR SOUMETTRE UN PROJET DE RECHERCHE

Afin de déterminer l'admissibilité d'un projet de recherche, le responsable du projet doit suivre la procédure suivante :

### **1. Intérêt du milieu**

Un projet de recherche doit être soumis au répondant à la recherche de la direction du développement professionnel et de la qualité du Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean (formulaire de demande de soumission d'un projet de recherche CJSLSJ). Le répondant jugera de la pertinence de le déposer au comité scientifique de l'établissement aux fins d'approbation.

### **2. Évaluation scientifique**

Lorsque le projet de recherche est accepté par le répondant à la recherche, le responsable du projet de recherche soumet le projet au comité scientifique de l'établissement d'enseignement concerné.

### **3. Approbation par le comité scientifique du CJ**

Lorsqu'un projet a reçu l'approbation écrite du comité scientifique de l'établissement d'enseignement concerné, le responsable du projet doit le présenter devant le comité scientifique du Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le comité donnera ou non son approbation et devra statuer sur la nécessité de soumettre le projet au comité éthique de recherche du Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire, selon les critères préétablis.

### **4. Approbation par le comité éthique de recherche**

S'il doit être soumis au comité éthique de recherche, un projet doit recevoir un certificat de conformité éthique du comité éthique de recherche pour se voir actualiser.

### **5. Engagement du chercheur**

Toutes les recherches doivent faire l'objet d'un engagement écrit de la part du chercheur (formulaire d'engagement pour les projets de recherche au CJSLSJ).